COMMUNIQUÉ OFFICIEL – Hub Bretagne pour un numérique inclusif

En 2022, le Hub Bretagne pour un numérique inclusif voyait le jour, porté par une volonté forte de coopération entre le monde associatif, l'État et les collectivités territoriales, dans le cadre d'une politique nationale impulsée par la Banque des Territoires et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) dès 2019.

En Bretagne, la Fédération des centres sociaux de Bretagne (FCSB) assurait le portage opérationnel du Hub, mobilisant trois postes à temps plein pour animer ce projet d'envergure. Le consortium politique rassemblait alors le Conseil régional de Bretagne, le SGAR Bretagne, les conseils départementaux des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, Rennes Métropole, ainsi que la FCSB.

Le Hub Bretagne s'est structuré autour de besoins identifiés sur le territoire :

- Informer, sensibiliser et interpeller sur les enjeux de l'inclusion numérique ;
- Animer les réseaux de médiateurs, médiatrices et aidants numériques ;
- Favoriser l'interconnaissance, les échanges de pratiques et les coopérations entre acteurs ;
- Proposer des ressources et un accompagnement vers une professionnalisation renforcée ;
- Assurer un lien, un relai et une coordination entre les différentes échelles d'action.

Les principes fondamentaux du Hub reposaient sur :

- Le caractère non lucratif de ses actions ;
- La culture des communs, de l'open source et des coopérations ouvertes ;
- L'expérimentation et l'essaimage d'actions innovantes au service de l'émancipation et de la citoyenneté.

Fidèles à ces valeurs, nous avons collectivement opté pour un modèle économique reposant exclusivement sur des financements publics, permettant de proposer gratuitement nos actions à l'ensemble du territoire breton pendant trois ans, en cohérence avec les principes de subsidiarité.

Depuis le printemps 2025, la situation financière s'est fortement dégradée. Le vote tardif de la loi de finances a entraîné des retards dans le versement des crédits nationaux pour 2024. En 2025, le budget dédié à l'inclusion numérique a connu une baisse significative, et les crédits affectés à la feuille de route « France Numérique Ensemble » restent, à ce jour, incertains. Les collectivités territoriales, également confrontées à des contraintes budgétaires, ne sont pas en mesure de soutenir localement le Hub. Enfin, un manque de visibilité persiste quant aux financements au-delà de 2026, malgré l'existence d'une feuille de route nationale.

Dans ce contexte, le comité politique du Hub, réuni le 27 mai 2025, a pris la décision de mettre fin aux missions et aux activités portées par la FCSB à l'été 2025.
La FCSB reste convaincue de la pertinence d'une animation régionale autour des enjeux d'inclusion numérique. L'accès aux droits, la parentalité, l'intelligence artificielle, l'éducation ou encore la sobriété numérique sont des sujets plus actuels que jamais. La mobilisation des acteurs et les besoins exprimés témoignent de l'utilité d'un réseau structurant à l'échelle régionale.

Fidèles à la culture des communs, nous mettons à disposition l'ensemble des ressources produites sur le site du Hub Bretagne, sur Les Bases et sur le site de la FCSB. Le bilan des trois années d'activité est consultable ici : https://centres-sociaux-bretagne.fr/ressources-2/hub-bretagne/

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des partenaires qui nous ont accompagnés depuis 2022, ainsi que toutes les personnes ayant participé à nos événements pour leur présence, leur engagement et leur confiance.

Pour l'équipe du Hub Bretagne,

Pour le Conseil d'administration de la FCSB,

Michèle TRELLU,

Présidente de la FCSB,

FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX
ET SOCIO-CULTURELS DE BRETAGNE
Ecole Volga
3 rue de la Volga - 35200 RENNES
Tél. 02 99 41 78 58